

## **Partie 2**

### **Analyse socio-économique**



# I. Structuration de la population

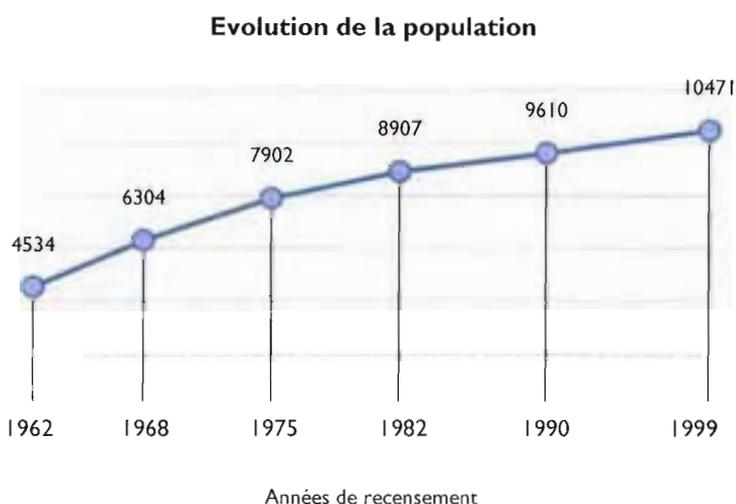
## I.1. Dynamique démographique

OBERNAI comptait 10471 habitants en 1999. Ce chiffre était en progression de près de 9% par rapport à 1990. La population d'Obernai représentait plus de 52% de la population cantonale en 1999, contre 40 % en 1962.

La croissance démographique, très forte jusqu'en 1982, s'est progressivement ralentie : elle était de 13 % entre 1975 et 1982, de 7,9 % entre 1982 et 1990, et de 8,9 % pour la période 1990-99. Cette croissance, même ralentie, reste supérieure à celle du département.

De 1962 à 1999, Obernai connaît avec les communes environnantes la plus forte progression démographique observée dans le territoire du Piémont des Vosges compris entre Rosheim et Dambach-la-Ville.

La commune compte 11 300 habitants en 2004 (estimation INSEE).



Sources : RGP 1962 à 1999

### I.1.1. Evolutions majeures

**De 1946 à 1962 :** la population tend à stagner, du fait d'un "exode" vers les grandes villes où l'industrie est plus développée. Obernai n'exerce à cette époque qu'une attractivité modeste sur les communes environnantes. En 1962, la population d'Obernai est toujours inférieure à celle de 1829 où l'on recensait 4 875 habitants.

**De 1962 à 1975 :** le développement industriel d'Obernai entraîne une augmentation record de plus de 44 % de la population. Grâce à une politique

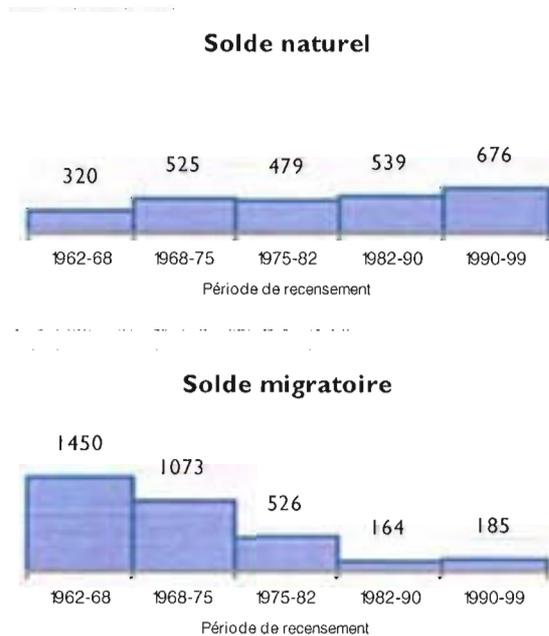
très volontariste de constitution de réserves foncières, et avec la création de la zone industrielle Nord, les implantations d'entreprises se multiplient. La ville devient pôle d'emplois et la venue de nouveaux résidents se diffuse également dans les communes périphériques. La population explose : + 74,2 % entre 1962 et 1975 et Obernai devient une cité industrielle.

**De 1975 à 1999** : la croissance se poursuit, de façon plus modérée. Elle s'explique par la position d'Obernai en tant que bourg-centre, puis centre intermédiaire, et par le phénomène de rurbanisation qui attire les citadins vers les campagnes. Dans ce dernier cas, la proximité de Strasbourg favorise l'arrivée de citadins sur le territoire. C'est d'autant plus vrai avec l'amélioration des infrastructures routières.

**1.1.2. Densité de population**

En passant de 307 habitants au km<sup>2</sup> en 1975 à 406 habitants/km<sup>2</sup> en 1999, la densité marque le caractère de plus en plus urbain d'Obernai. Sa progression constante montre également son attractivité immobilière et la densification de son territoire.

**1.1.3. Facteurs d'évolution**



Sources : RGP 1962 à 1999

La croissance de la population largement due à l'apport de populations nouvelles jusqu'en 1975, est sur la période 1975-99 essentiellement le résultat des mouvements naturels.

A l'échelle de l'ensemble du canton, le solde naturel d'Obernai a toujours été supérieur, alors que le solde migratoire a d'abord été plus fort à Obernai (jusqu'en 1975), puis, jusqu'en 1999, la tendance s'est inversée et c'est l'ensemble du canton qui voit son solde migratoire croître de façon plus

importante. Ceci trouve son origine dans une certaine raréfaction du foncier à Obernai même, et à un développement plus important des petites communes.

### 1.1.4. Population étrangère

La population étrangère présente à Obernai est de 924 personnes, soit 9,2 % de la population totale. Cette part est plus importante que celle enregistrée dans la moyenne des villes de 10 000 à 19 999 habitants du département (8,3 %).

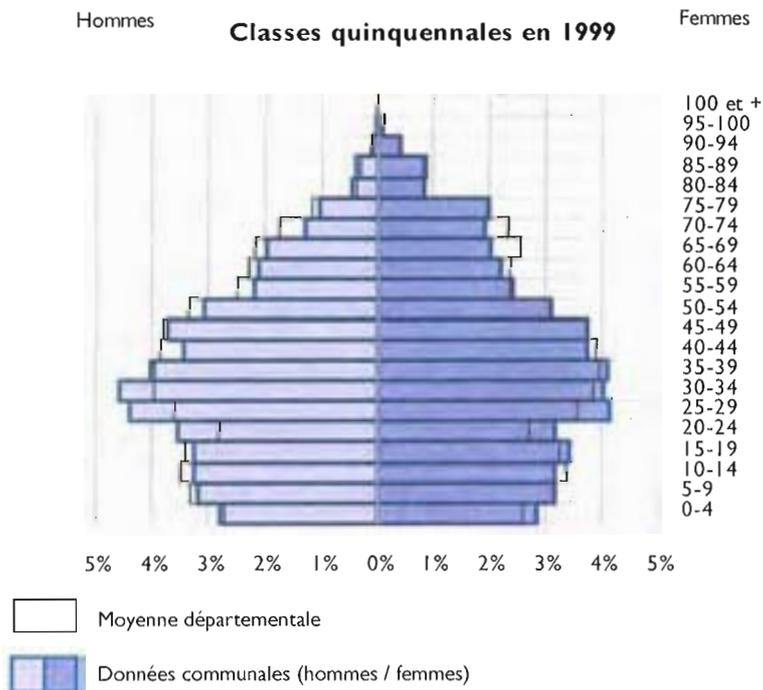
La répartition par classe d'âge en 1999 se fait comme suit :

en %	0-14 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et +	ensemble
Population étrangère	17,5	15,2	27	32,2	8,1	9,2
Français	18,5	13,2	25	24,8	18,5	90,8

Sources : RGP 1999

## 1.2. Structure par âge de la population

### 1.2.1. Situation en 1999



	Répartition par âge en 1999 en %	
	Obernai	Ensemble du canton
0 - 19 ans	25,1	25,5
20 - 39 ans	31,4	30,1
40 - 59 ans	25,3	26,6
60 et plus	17,5	17,8

Sources : RGP 1999

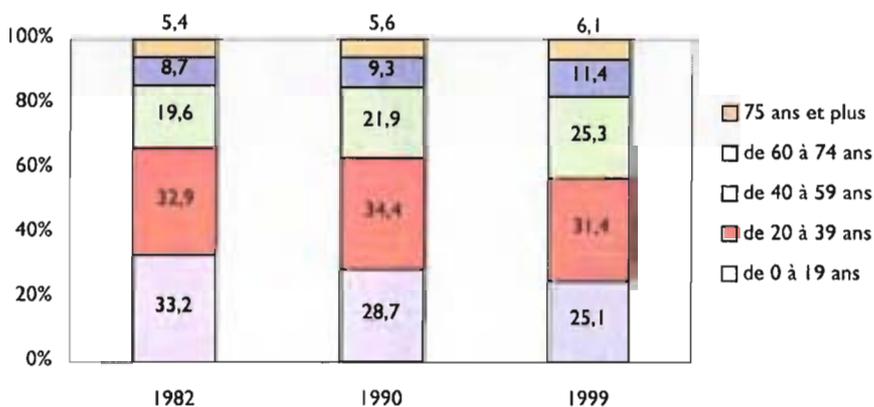
La population d'Obernai présente une structure d'âge très proche de celle de l'ensemble du canton.

Par rapport au département, au-delà de petits écarts mineurs, deux différences se dégagent plus nettement dans la répartition pyramidale des classes d'âge :

- un excédent des classes d'adultes jeunes, de 20 à 35 ans, voire 40 ans dans une moindre mesure (à cet excédent est lié un léger surcroît d'enfants de moins de 5 ans) ;
- une représentation moindre des personnes de 60 à 75 ans.

### 1.2.2. Evolution 1982 - 1999

Répartition de la population par classe d'âges en %



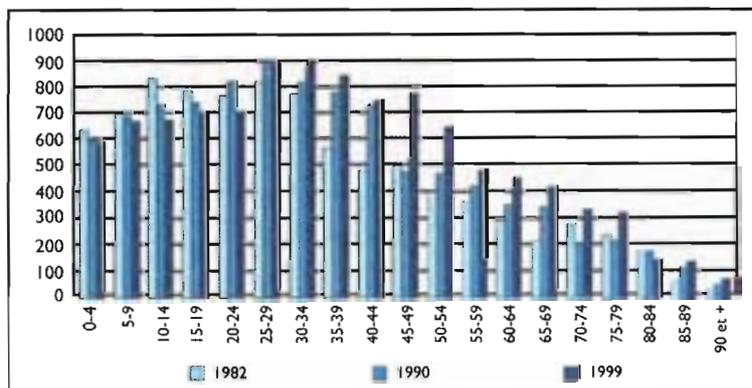
Sources : RGP 1982 à 1999

Le graphique ci-dessus fait apparaître les évolutions suivantes entre 1982 et 1999 :

- une chute de la part des moins de 20 ans, passés d'un tiers à un quart de la population totale de 1982 à 1999 ;
- une relative stabilité des adultes jeunes, de 20 à 39 ans, bien qu'ils soient eux aussi en nette régression sur la dernière période 1990-1999 ;
- un accroissement des deux classes d'âge suivantes : 40-59 ans et 60-74 ans ;
- les personnes âgées de plus de 75 ans, bien qu'en très légère progression, se maintiennent à un niveau à peu près équivalent depuis 1982, autour de 5-6 % de la population totale.

L'évolution par tranche d'âge quinquennale confirme et précise la diminution globale des groupes les plus jeunes et l'accroissement des plus âgés :

Evolution des tranches d'âge quinquennales de la population d'Obernai de 1982 à 1999



- toutes les tranches d'âge entre 0 et 19 ans connaissent effectivement une régression de 1982 à 1999 ;
- les jeunes de 20 à 24 ans subissent eux aussi une diminution sensible de 1990 à 1999, de - 15 % ;
- au-delà de 25 ans, l'accroissement des effectifs est généralisé. Les hausses les plus spectaculaires portent sur les tranches 45-49 ans (+ 62,5%) et 50-54 ans, de 90 à 99.

Cet accroissement des classes d'adultes en pleine période d'activité professionnelle n'est pas un hasard dans le contexte d'Obernai, à la fois caractérisé par la présence et le développement d'emplois sur place, et par une accessibilité excellente vers les autres pôles comme Strasbourg et ceux de la vallée de la Bruche.

Le développement du nombre d'adultes déjà relativement âgés et la baisse des effectifs des jeunes générations s'expriment logiquement à travers un accroissement de l'indice de vieillissement <sup>(1)</sup>.

Indice de vieillissement à Obernai	
1990	0,52
1999	0,70

Sources : RGP 1990 à 1999

<sup>(1)</sup> L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de 60 ans ou plus et les jeunes de moins de 20 ans (52 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes en 1990, 70 en 1999)

### 1.3. Ménages

L'évolution des ménages (nombre et type) conditionne les besoins en matière d'habitat.

Evolution du nombre de ménages à Obernai		
1975	2 436	
1982	2 941	
1990	3 559	
1999	4 253	
Evol. 1975-1999	+ 1 817	+ 74,6 %
Rappel évol. de la pop. 1975-1999	+ 2569	+ 32,5 %

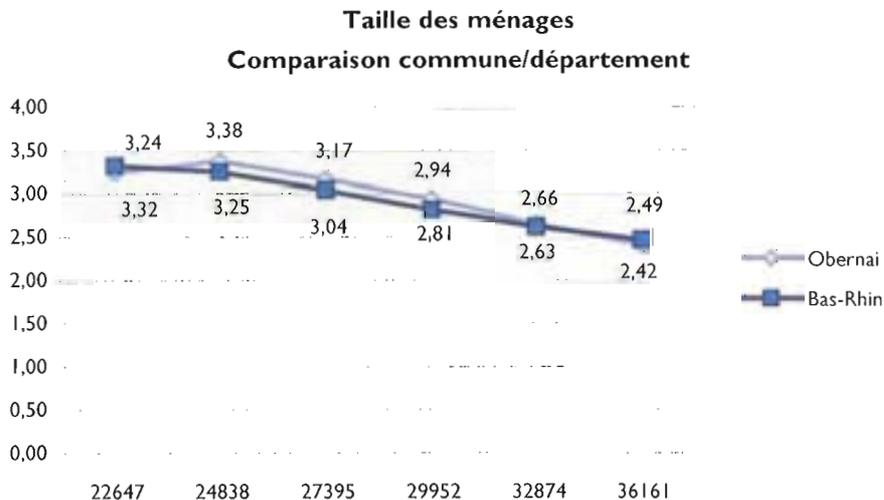
Sources : RGP 1975 à 1999

**La progression du nombre de ménages est très élevée de 1975 à 1999** (+ 75 % de 1975 à 1999, + 45 % de 1982 à 1999).

Elle correspond à la forte croissance démographique qu'a connue Obernai jusqu'en 1982, mais s'est poursuivie au-delà, même lorsque cette croissance s'est ralentie de 1982 à 1999. Ainsi les ménages se sont-ils accrus de près de 45% de 1982 à 1999, pour une évolution démographique globale de + 17,5 %.

**Ce phénomène est conforme à une tendance démographique générale** et n'est pas spécifique à Obernai : pour une population identique, le nombre des ménages va aujourd'hui être supérieur à ce qu'il était il y a 20 ou 30 ans, en raison de la décohabitation des générations, de l'augmentation des divorces, de l'allongement de la vie.

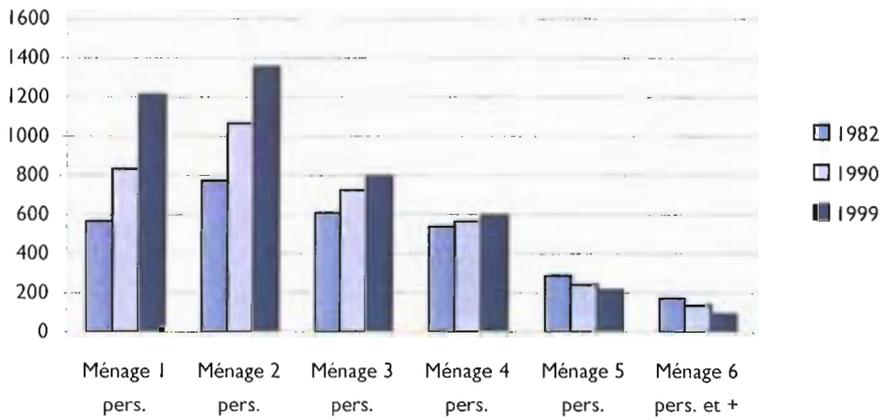
**Parallèlement, la taille des ménages se réduit.** A Obernai, elle est ainsi passée de plus de 3 personnes par ménage jusqu'en 1975, à 2,42 en 1999.



Sources : RGP 1962 à 1999

La diminution de la taille des ménages a pour corollaire un accroissement des petits ménages de 1 et 2 personnes.

**Taille des ménages à Obernai  
Evolution 82-99**



Sources : RGP 1982 à 1999

Taille des ménages d'Obernai Evolution 90 - 99 en %						
	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers. et +
1990-99	+ 45,6 %	+ 27,3 %	+ 9,8 %	+ 5,3 %	- 12,1 %	- 35,3 %

Sources : RGP 1990 à 1999

Les dernières évolutions mettent en évidence la très forte progression du nombre de petits ménages ; elles attestent par la même occasion du caractère urbain d'Obernai, où la structure du parc de logements permet un meilleur accueil des petits ménages : le logement collectif est mieux implanté dans la ville que dans les communes alentours.

## 2. Habitat et logement

Obernai compte 4 828 logements en 1999 dont :

- 4 253 résidences principales,
- 220 résidences secondaires et logements occasionnels,
- 280 logements vacants (soit un taux de vacance de 5,9 %).

Le parc des résidences principales connaît une progression soutenue, mais qui tend à s'essouffler légèrement en 1999.

Evolution des résidences principales		
	Nombre	%
1968-1975	+ 628	+ 34,7
1975-1982	+ 559	+ 22,9
1982-1990	+ 604	+ 20,4
1990-1999	+ 694	+ 19,5

Sources : INSEE - RGP

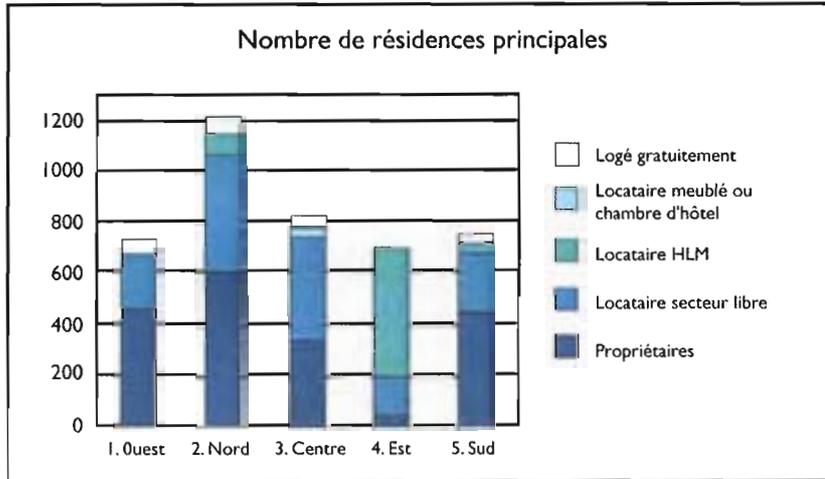
### 2.1. Statut d'occupation des résidences principales

En 1999, sur 4 253 résidences principales, 44,7 % sont occupées par leurs propriétaires, 4,1 % par des locataires à titre gratuit et 51,2 % par des locataires.

La part majoritaire de locataires montre le caractère urbain de la ville. En effet, à l'échelle du canton, la part de locataires n'est plus que de 34 %. A noter que le parc locatif d'Obernai représentait, en 1999, 85 % de l'offre locative cantonale !

En 2000, l'analyse de la typologie par quartier met en évidence :

- la forte part de propriétaires dans tous les secteurs, sauf le secteur Est où ils occupent moins de 7 % des résidences principales,
- la répartition relativement équilibrée du locatif du secteur libre, toutefois moins présent dans le secteur Est,
- le grand déséquilibre du locatif HLM, concentré dans le secteur Est, et inexistant dans les secteurs Ouest et Centre,
- la part marginale des logements en meublés ou chambres d'hôtel,
- le relatif équilibre des logements occupés par des locataires à titre gratuit.



Graphique : Statut d'occupation des résidences principales selon le découpage IRIS 2000

Les éléments qui précèdent illustrent les déséquilibres socio-économiques observés à l'échelle de la ville.

## 2.2. Type des résidences principales

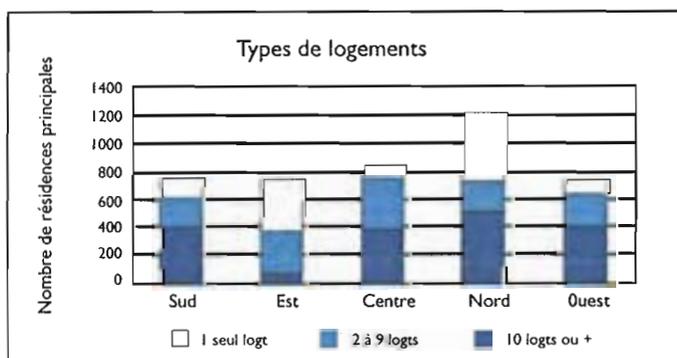
En 1999, avec 1 667 logements, les maisons individuelles représentent 39,2 % des résidences principales (contre 61,2 % à l'échelle de l'ensemble du canton et 89 % si l'on exclut Obernai du canton).

Le logement collectif représente 58,3 % des résidences principales (contre 36,8 % pour l'ensemble du canton et 9,5 % pour le canton sans Obernai).

Ces chiffres illustrent la vocation de pôle intermédiaire d'Obernai et son attractivité.

Les autres types de logements (logements-foyers, chambres d'hôtel...) constituent une part marginale du parc des résidences principales (2,5 %).

La répartition des types de logements, notamment collectifs est inégale selon les quartiers. De plus, les immeubles de 10 logements et plus sont essentiellement situés dans les secteurs Est et Nord alors que les petits immeubles se retrouvent de façon relativement homogène sur l'ensemble de la ville.



Graphique : Répartition des résidences principales selon le type d'immeubles (IRIS 2000)

Le secteur "Est" est composé essentiellement de logements collectifs (à caractère social), la construction individuelle représentant moins de 8 % du parc de résidences principales. Ce chiffre est à rapprocher de ceux observés dans les autres quartiers IRIS (délimitation INSEE, 2000) où la part de maisons individuelles est la suivante :

- quartier Sud : 52 %
- quartier centre : 44,8 %
- quartier Nord : 41,98 %
- quartier Ouest : 53,55 %.

### 2.3. Taille des logements

En 1999, près d'un cinquième du parc des résidences principales est constitué de petits logements (1 ou 2 pièces), contre 13,3 % au niveau cantonal. A l'inverse, la part des grands logements (5 pièces et +), qui représentent près de 34% des logements, est moins importante qu'à l'échelle cantonale (où ils constituent près de 47 % du parc).

en %	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et +
Obernai	5,8	13,9	23,1	23,3	33,9
Canton	3,5	9,8	18,1	21,9	46,8
Département	5,9	11,4	20,9	21,3	39,7

Sources : INSEE – RGP

### 2.4. Logements sociaux

Le patrimoine de logements sociaux est de 812 logements en 1999, dont 789 sont effectivement loués ou susceptibles de l'être. Ces derniers représentent 18,55 % du parc des résidences principales et se répartissent comme suit :

- 80,5 % du parc sont gérés par la ville par l'intermédiaire de deux sociétés d'économie mixte qui ont fusionné pour former la SEM (Société d'Economie Mixte) Obernai-Habitat ;
- 19,5 % appartient à l'Office Public des HLM du Bas-Rhin (OPUS 67).

Sur 789 logements, 31 sont des maisons individuelles, et 758 sont des collectifs, ces derniers représentant 30,6% de l'ensemble des logements collectifs d'Obernai. Ils ont été construits, pour 77,7% d'entre eux, entre 1948 et 1974, 11,8 % entre 1975 et 1981, 9 % entre 1982 et 1990, 1,8 % entre 1990 et 1999.

Ce sont essentiellement des grands logements, 39,2 % ont 4 pièces, et 9,4 % comptent 5 pièces et plus (Source : DRE Alsace Nouvelle Enquête Pls 2000) ce qui peut poser des problèmes d'adaptation face aux besoins actuels.

## 2.5. Niveau d'occupation des résidences principales

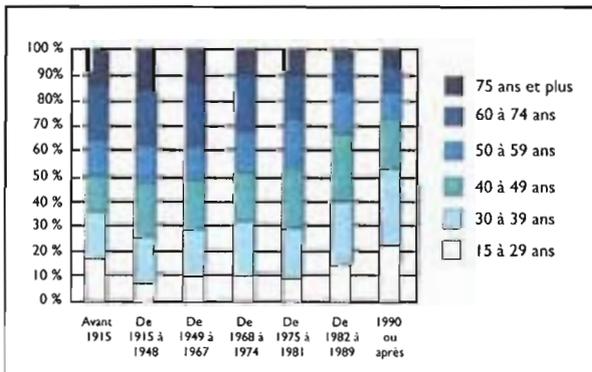
La part des logements occupés par des ménages de 1 ou 2 personnes est de :

en %	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +	Total logements
1 personne	17,3	29,3	25,3	13,8	8	5,7	1 211
2 personnes	1,8	16,4	26,2	22,4	17,2	17,3	1 354

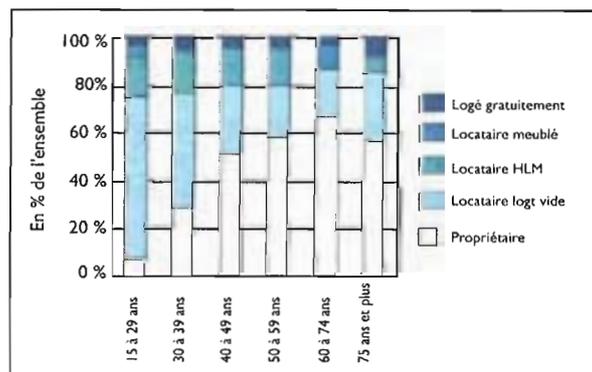
Lorsqu'il s'agit de grands logements, les petits ménages sont souvent des personnes plus âgées demeurant dans leur logement à la suite du départ de leurs enfants. En revanche, les petits logements sont majoritairement habités par des personnes plus jeunes, en début de parcours résidentiel.

Nombre de pers./ménage	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces.	6 pièces ou +	Total
1 personne	216	355	307	167	97	69	1 211
2 personnes	25	203	355	303	233	235	1 354
3 personnes	4	30	212	235	174	139	795
4 personnes	0	6	87	195	172	134	594
5 personnes	0	0	15	58	54	84	211
6 personnes ou +	0	0	5	31	23	29	88
Total	245	594	981	990	3	690	4 253

Sources : INSEE – RGP, 1999



Graphique : L'occupation des logements selon l'âge de la personne de référence (%)



Graphique : Statut d'occupation des logements selon l'âge de la personne de référence (%)

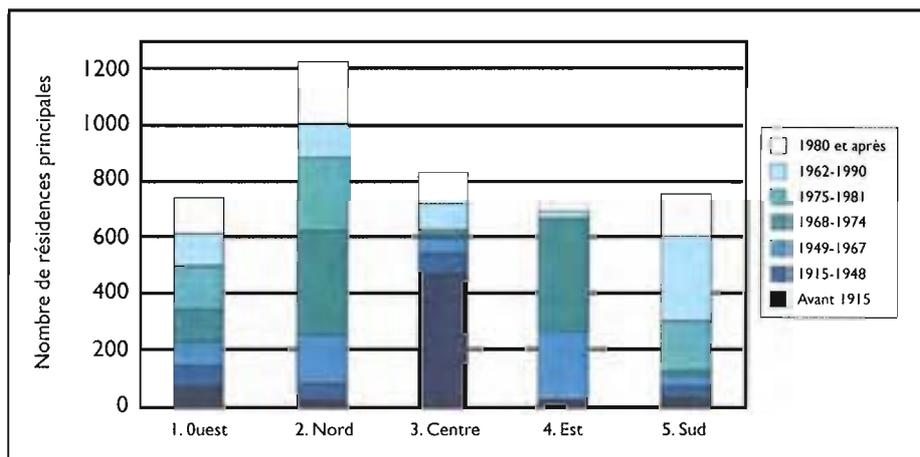
## 2.6. Age des logements

En 1999, la répartition des logements en fonction de leur époque d'achèvement est la suivante :

Avant 1949	20,2 %
1949-1974	33,2 %
1975-1981	14,3 %
1982-1990	12,9 %
1990-1999	19,4 %

Sources : DRE

46,6 % des constructions ont été édifiées entre 1975 et 1999, d'où un parc de logements récents proportionnellement plus important que dans le canton et dans le département.



Graphique : Epoque d'achèvement des résidences principales selon les secteurs IRIS 2000

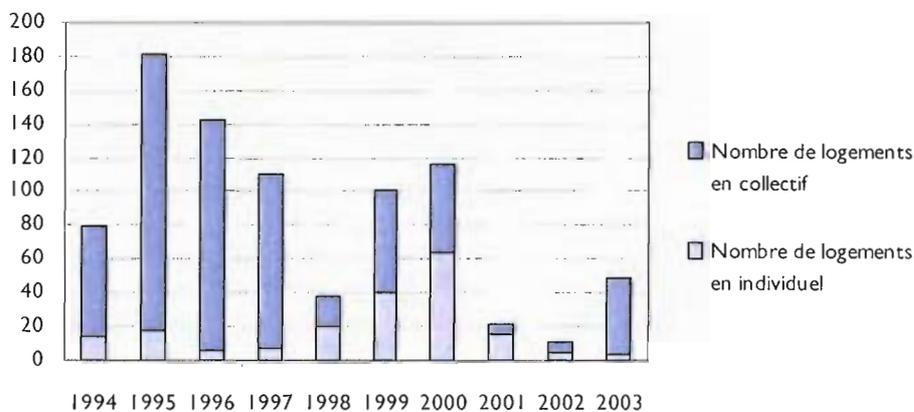
Si l'analyse spatiale montre fort logiquement la sur-représentation des anciennes constructions dans le centre d'Obernai, il faut noter la grande diversité de la répartition du logement dans le temps selon les secteurs : les logements neufs de la période 1968-1974 se sont massivement implantés dans les secteurs Nord et Sud correspondant à la forte construction de collectifs, du secteur libre et HLM. Entre 1975 et 1981, se sont essentiellement les secteurs Ouest, Nord et Sud qui se sont densifiés.

Pour les périodes suivantes, une certaine homogénéité peut être observée pour l'ensemble de la ville, la construction plus récente dans le centre ville correspond à des programmes immobiliers de standing rénovant le bâti ancien, et à des opérations de constructions individuelles, individuelles groupées et de petits collectifs plus largement dans le reste de la ville.

## 2.7. Construction neuve

De 1994 à 2003, 848 logements ont été mis en chantier (193 logements individuels et 655 logements collectifs, soit 77%). L'individuel groupé, qui est à nouveau en vogue ces dernières années, représente 13% de la construction de maisons individuelles.

Evolution de la construction neuve



Sources : DRE Alsace - SICLONE - SITADEL

Sur la période 1994-2002, la moyenne annuelle est de 84 logements, dont 20 maisons individuelles, 5 logements individuels groupés et 61 logements collectifs. Mais ces valeurs connaissent des variations très importantes d'une année à l'autre et selon le type de logements. Ainsi, 1995 a vu la mise en chantier de 180 logements, alors que seulement 49 logements dont 45 collectifs ont été commencés en 2003, après deux années particulièrement atones déjà.

Le rythme de construction des maisons individuelles présente moins d'irrégularité que celui du logement collectif.

## 2.8. Marché foncier

Les enquêtes menées annuellement par la Direction Régionale de l'Équipement montrent une augmentation régulière du prix du foncier, le prix moyen du m<sup>2</sup> enregistré en 2000 étant de 95 € dans le cas de terrains situés en lotissements et destinés à recevoir des constructions d'habitation.

Les données enregistrées par les services de la Ville dans le cadre de ventes entre particuliers permettent de mettre en évidence la très forte hausse des prix du foncier ces dernières années. Ainsi, en zone constructible pour des terrains non encore bâtis, on relève les prix suivants :

• rue de la Montagne	19 000 € l'are
• rue de la 1 <sup>ère</sup> DFL	23 000 € l'are
• rue Clemenceau	25 000 € l'are
• Lohmuehlberg	27 000 € l'are
• route de Boersch	28 000 € l'are
• rue de la Colonne	30 000 € l'are

Source : Mairie - Déclarations d'intention d'aliéner en mairie 2005 à 2007

Lorsqu'il s'agit de terrains à bâtir en zone commerciale et artisanale, les transactions s'opèrent aux prix suivants :

• rue des Ateliers	5 500 € l'are
• rue de l'Énergie	7 000 € l'are
• rue de Ateliers	14 000 € l'are

Source : Mairie - Déclarations d'intention d'aliéner en mairie 2005 à 2007

Pour ce qui concerne les terrains constitués de vignes, prés, vergers ou de terrains agricoles, les chiffres suivants (par are) ont été observés :

• lieudit "Lehmgrube"	2 500 € l'are
• lieudit "Haul"	3 500 € l'are

Source : Mairie - Déclarations d'intention d'aliéner en mairie 2005 à 2007

Précisons pour finir que ces coûts du foncier très importants posent des problèmes en terme de mixité sociale et de renouvellement des populations.

### 3. Emploi et population active

#### 3.1. Population active au lieu de résidence

En 1999, Obernai compte 5 187 actifs pour 10 471 habitants.

Le taux d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) est de 86,5 %.

Ce taux est élevé et se trouve en progression, essentiellement en raison des fortes proportions des classes d'âges actives parmi la population totale d'Obernai, et aussi en raison de la tendance générale à la part croissante des femmes dans la vie active.

De 1975 à 1999, la population active d'Obernai s'est accrue de plus de 2000 personnes soit + 71 % (dans le même temps la population totale n'a augmenté que de + 32,5 %).

	Population active d'Obernai
1975	3 036
1982	3 815
1990	4 507
1999	5 187
Evolution 1975-99	+ 70,8 %
Rappel évolution pop. 1975-99	+ 32,5 %

Sources : INSEE -RGP

On relève la bonne représentation des artisans, commerçants, des cadres et professions intermédiaires, ces dernières enregistrant une progression de près de 2 points par rapport à 1990 (population active au lieu de travail).

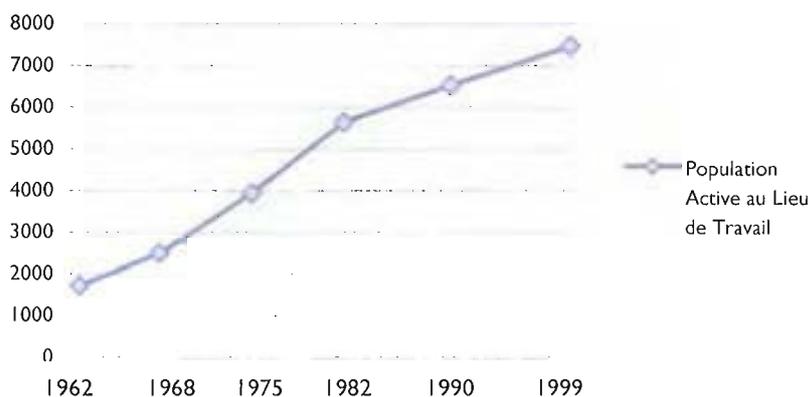
Catégories socioprofessionnelles	1990	1999	Evol. 90-99
Agriculteurs exploitants	0,6	0,3	- 0,3
Cadres	11,4	11,5	+ 0,1
Professions interméd.	20	21,7	+1,7
Employés	25,9	26,3	+ 0,4
Artisans, commerçants	6,4	6,3	- 0,1
Ouvriers	35,1	33,8	- 1,3

Sources : INSEE -RGP

La part des agriculteurs diminue, tout comme celle des ouvriers, alors que le niveau des employés progresse légèrement.

### 3.2. Emploi

Evolution de l'emploi



Source : INSEE – RGP

Les années comprises entre 1962 et 1999 ont été marquées par une croissance à la fois soutenue et régulière de l'emploi à Obernai (+ 334%). Sur la même période, la population n'augmentait que de 131%, soulignant par-là la remarquable attractivité de la commune en matière d'emploi. Cette dynamique était toujours sensible entre 1990 et 1999, avec une progression de 14% des emplois en 9 ans pour offrir à la ville d'Obernai un taux d'emploi (rapport entre les emplois offerts et les actifs résidents) très positif de 1,44.

En 1998, la commune compte 712 entreprises (contre 627 établissements) dont 33 % n'emploient aucun salarié, et 30 % n'ont qu'un ou deux salariés.

8 entreprises ont des effectifs supérieurs à 100 salariés, dont HAGER ELECTRO, KRONENBOURG, TRIUMPH International, SUPRA SA, STOEFLER SA, CONSTRUCTIONS METALLIQUES D'OBERNAI, EBMPAPST, SOBOVIA.

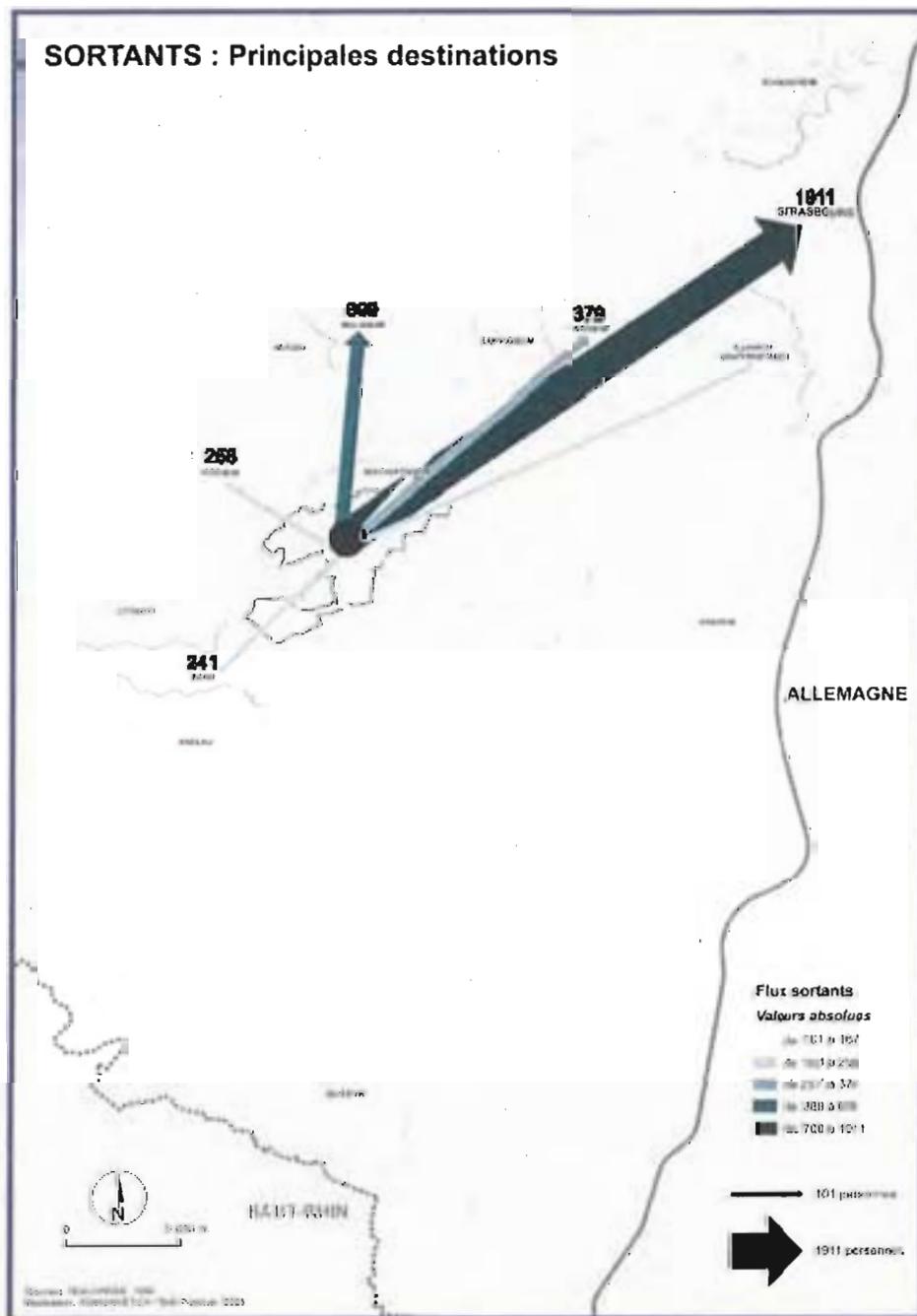
L'essentiel de l'emploi industriel est fourni par ces 8 entreprises de plus de 50 salariés, dont les trois plus importantes emploient plus de 2 500 salariés.

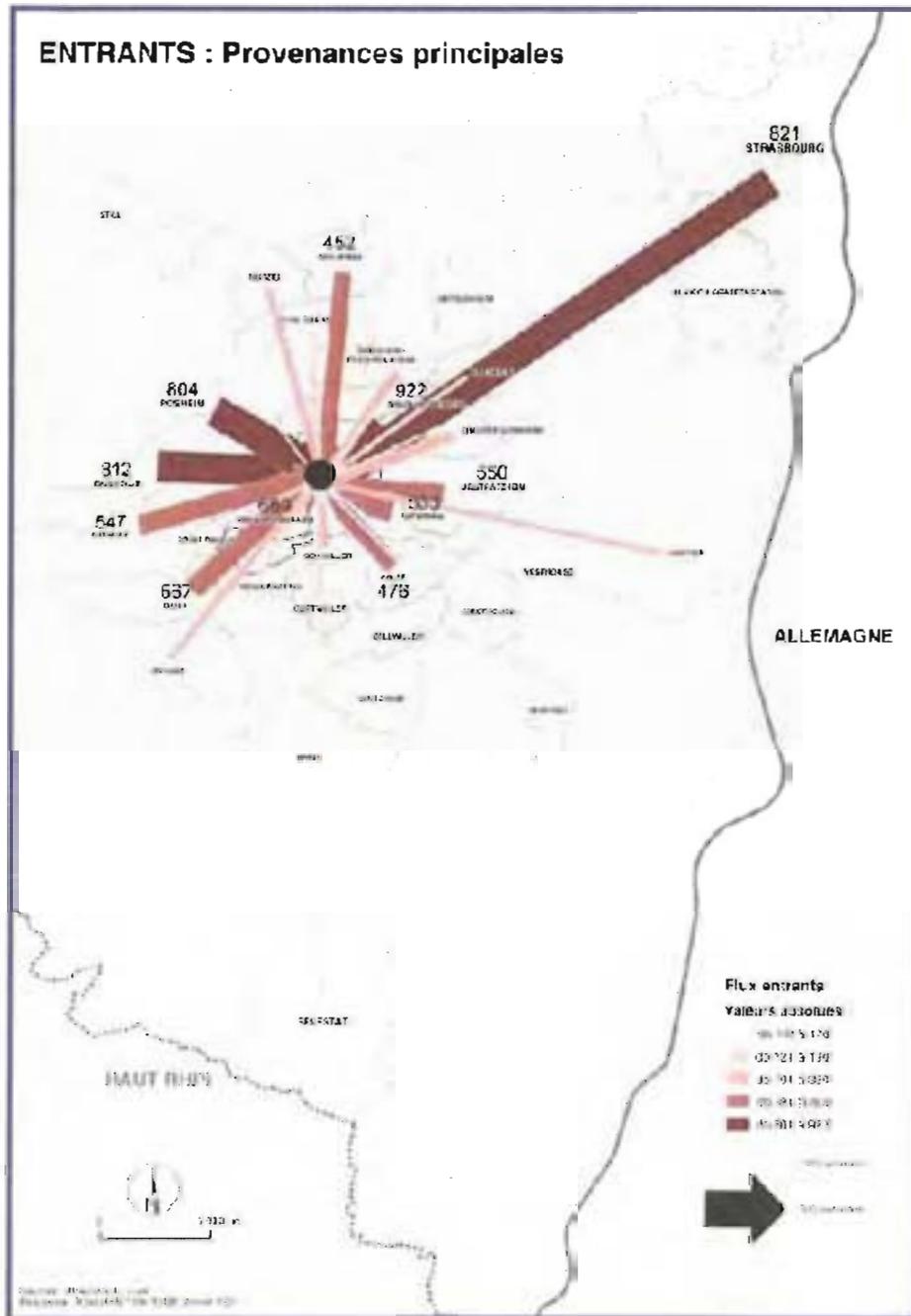
A relever la faible part du secteur du bâtiment et des travaux publics à Obernai. L'augmentation du nombre d'établissements (+84) est essentiellement le fait des petites structures (1-2 salariés) (+47 établissements).

### 3.3. Migrations domicile-travail

Pour ce qui est des mouvements pendulaires constatés, plus de la moitié des actifs d'Obernai travaillent à l'extérieur de la ville et majoritairement à Strasbourg. Paradoxalement, Obernai draine les actifs des communes voisines car le nombre d'emplois proposés sur la ville est supérieur au nombre d'actifs résidents.

#### Migrations domicile-travail (INSEE – 1999)





2 321 personnes vivent et travaillent à Obernai, soit 48,5 % de la population active occupée.

Strasbourg est la destination principale des actifs d'Obernai, puis ce sont les pôles d'emplois de Molsheim, Illkirch-Graffenstaden, Mutzig, Rosheim et Erstein qui constituent les destinations secondaires.

Les actifs venant travailler à Obernai proviennent notamment des communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg et du Piémont des Vosges.

A l'échelle du Piémont, les emplois d'Obernai représentent une part importante (de 20 à 31 % des possibilités d'emploi pour les actifs du secteur).

La voiture constitue le principal moyen de transport pour les personnes se rendant à Obernai depuis les communes du Pays de Sainte-Odile (87% selon les résultats de l'étude « projet de transport à la carte »).

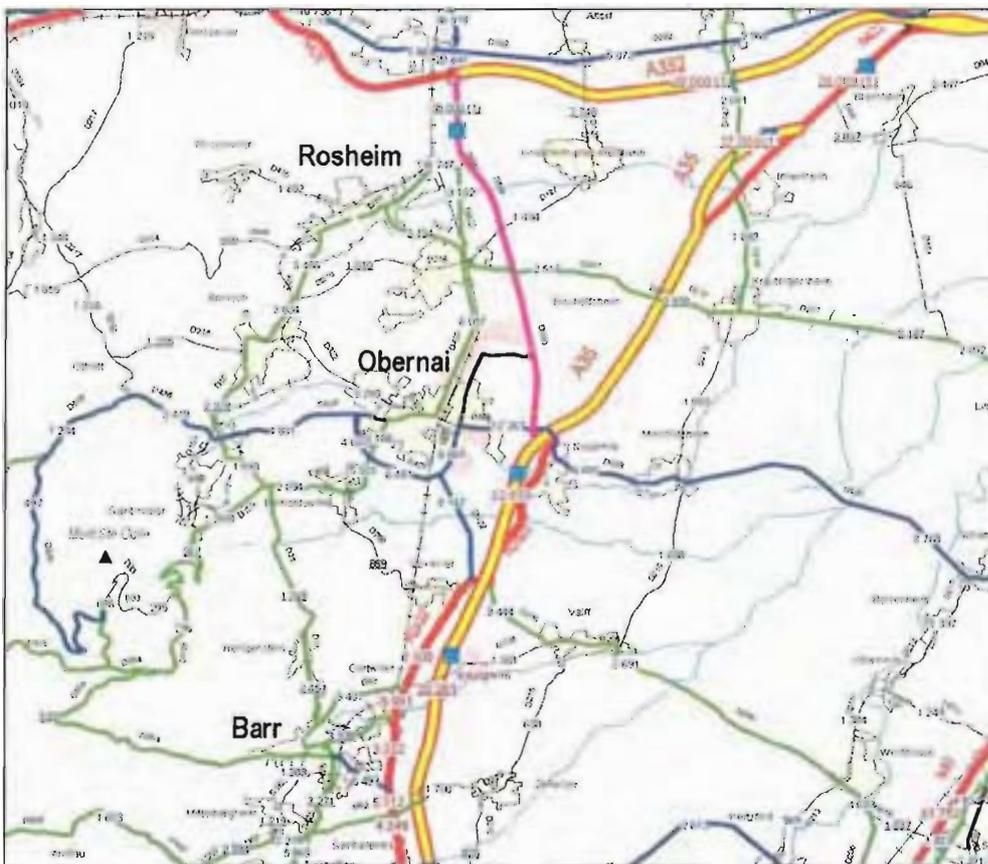
En regardant un peu plus précisément, plus de 500 actifs d'Obernai travaillent dans une des 5 autres communes de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile. En revanche la ville attire fortement les populations résidentes des autres communes de la Communauté de Communes.

En élargissant le périmètre à 15 km, les communes qui offrent des emplois aux Obernois sont essentiellement Molsheim (699), Entzheim (379), Illkirch, Erstein, voire Sélestat.

Enfin, en ce qui concerne, les relations domicile-travail entre Strasbourg et Obernai, 1 911 actifs d'Obernai travaillent à Strasbourg et 821 actifs de Strasbourg font le chemin dans l'autre sens.

### 3.4. Trafic routier résultant

#### Trafic routier dans le Bas-Rhin en 2002



Sources : DDE du Bas-Rhin, 2002

La hiérarchie viaire locale place logiquement l'A35 (dite VRPV) en première position avec plus de 30 000 véhicules/jour (v/j) mesurés à hauteur d'Obernai en 2002, et la RD500 avec 35 000 v/j. En marge de ces axes structurants d'envergure régionale, le réseau local déploie sa toile et permet de connecter Obernai aux communes voisines grâce à une structure à la fois fine et ramifiée.

Le réseau secondaire constitué par la RD 426 et la RD 422 supporte un trafic relativement intense avec des résultats supérieurs à 4 000 véhicules/jour. On notera particulièrement la RD 426 à l'entrée de la cité qui draine plus de 12 000 véhicules/jour, ainsi que le RD 422 en direction de Barr qui est fréquentée par plus de 8000 véhicules/jour.

L'augmentation du trafic constatée sur l'ensemble du réseau est une conséquence du phénomène de desserrement urbain observé actuellement au niveau de l'agglomération strasbourgeoise : les actions conjuguées de l'augmentation de la mobilité et l'attractivité toujours croissante du secteur du Piémont constituent de puissants moteurs dans le cadre des mouvements de population.

### 3.5. Secteurs d'activités

#### 3.5.1. Agriculture - viticulture

L'activité agricole enregistre une diminution constante du nombre d'exploitations. En 2000, on recense 40 exploitations, contre 64 en 1988 et 87 en 1979, dont 17 exploitations professionnelles. L'évolution du rapport entre le nombre d'exploitations professionnelles (relativement constant) et celui des exploitations non professionnelles (divisé par deux) entre 1979 et 2000 dénote une nette tendance à la professionnalisation (forte diminution des pluri-actifs).

	Exploitations			Superficie (ha) (1) / effectifs		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	87	64	40	452	341	290
Terres labourables	35	18	12	227	159	144
dont céréales	16	14	9	174	104	75
Superficie fourragère principale (2)	47	35	13	145	82	46
dont superficie toujours en herbe	46	35	13	130	81	46
Blé tendre	11	9	6	84	25	30
Maïs-grain et maïs semence	7	8	6	49	71	43
Vignes d'appellation	62	44	25	69	74	77
Bovins	6	3	2	354	253	129
Volailles	17	14	4	28712	27038	226

(1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de la commune.

(2) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

Source : RGA 2000

En 2007, 13 exploitations professionnelles sont encore présentes sur le territoire d'Obernai, confirmant la diminution constante du nombre d'exploitations. S'ajoute à ces 13 exploitations un élevage de volailles ayant son siège sur la commune de Boersch mais dont une partie des installations est implantée sur le territoire d'Obernai.

Parmi les 13 exploitations ayant leur siège à Obernai, 11 sont menées par un chef d'exploitation à titre principal et 2 sont menées par des cotisants de solidarité (cultivant moins de 10 hectares), en l'occurrence des viticulteurs.

Les principales cultures sont consacrées aux céréales et à la vigne. Concernant la production animale, le secteur bovin demeure le mieux représenté avec 175 têtes recensés en 2005. La qualité des terrains agricoles est globalement correcte avec notamment de très bonnes aptitudes céréalières pour le secteur de plaine (Nord-Est) et un remarquable terroir à vigne caractérisant la moitié Ouest du ban communal.

La répartition des exploitations par type d'activité souligne l'importance du secteur viticole et son poids dans l'économie agricole locale :

- polyculture : 1
- polyculture élevage : 2
- viticulture : 8
- horticulture/pépinière : 1
- fleuriste : 1

La superficie agricole communale cadastrée recouvre plus de 1 637 ha, soit 63,5% de la surface totale du territoire communal. Les superficies mises en valeur par les agriculteurs d'Obernai représentent 290 ha, le reste étant exploité par des agriculteurs des communes voisines.

L'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée couvre près de 350 ha, dont 77 ha exploités par des agriculteurs de la commune, et la viticulture contribue fortement aux différentes activités commerciales et touristiques de la ville.

### 3.5.2. Commerce

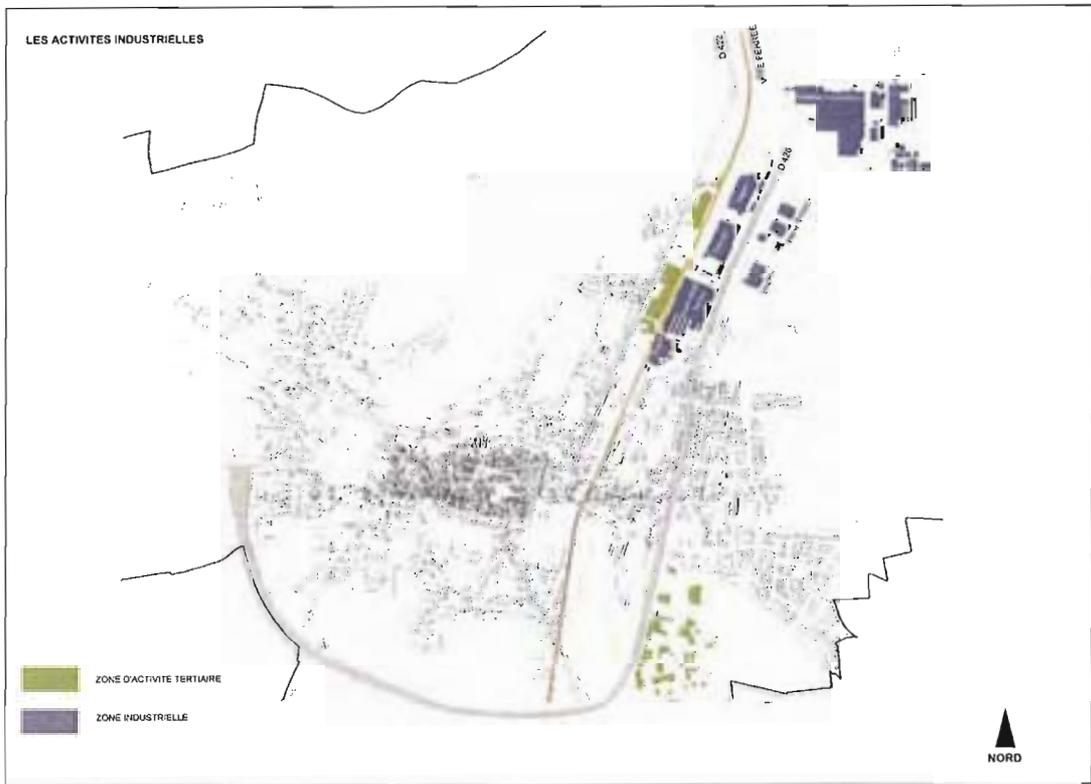
Très ancienne à Obernai, la fonction commerciale est importante, malgré la concurrence de Barr, Molsheim et Strasbourg. En l'absence de grande zone commerciale, le commerce est composé majoritairement de petites structures, et de 3 supermarchés. Le centre-ville accueille de nombreux petits commerces, dont une large part est liée à l'attractivité touristique de la ville. La zone d'activités Sud d'Obernai accueille également quelques enseignes commerciales connues. Il en résulte un tissu commercial vivace, de bon niveau et équilibré.





Duport LEVING - SCAPNE ARCHITECTURE - LINDER PAYSAGE - FERRIERE OBERNAI PROSPECTIVES URBAINES - LOULLIER INGENIERIE

LES SERVICES A LA POPULATION



Duport LEVING - SCAPNE ARCHITECTURE - LINDER PAYSAGE - FERRIERE OBERNAI PROSPECTIVES URBAINES - LOULLIER INGENIERIE

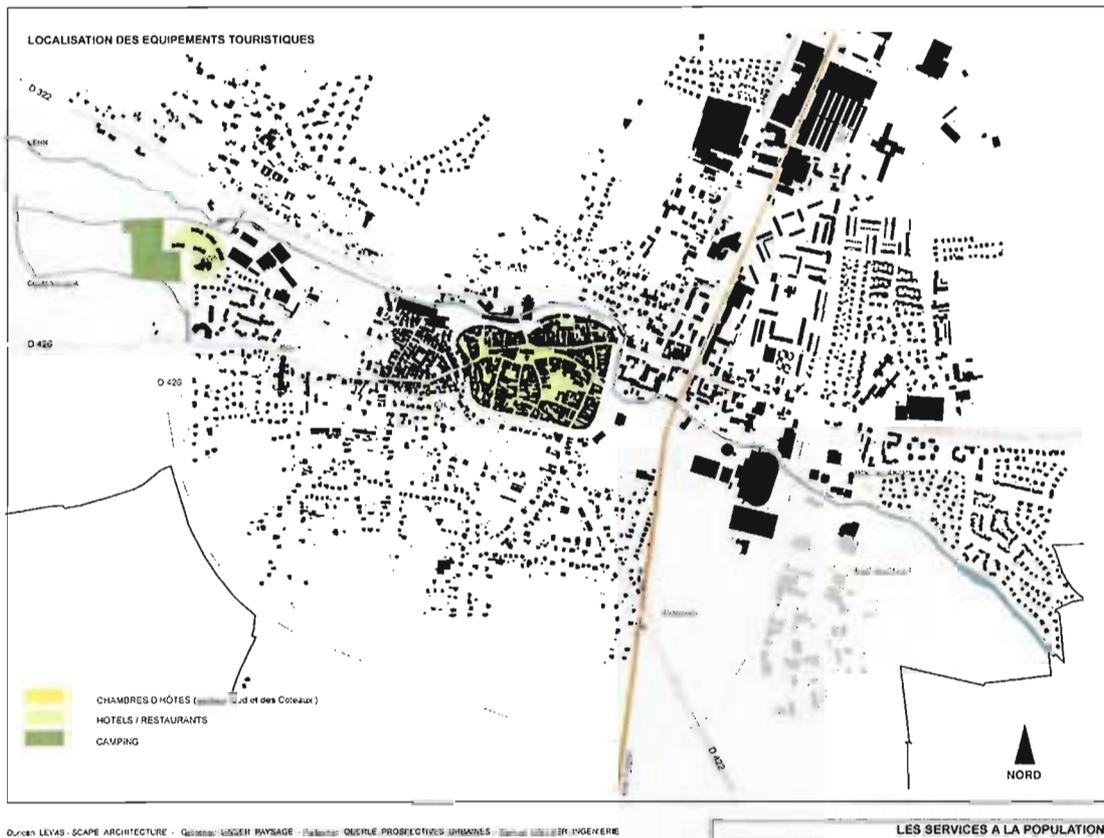
LES SERVICES A LA POPULATION

### 3.5.3. Tourisme

Il constitue le principal levier des services marchands en ville. Obernai bénéficie d'ailleurs du classement en commune touristique "ville fleurie 3 fleurs" et en "plus beaux détours de France". Obernai constitue aussi une étape remarquable sur la Route des Vins.

Une douzaine d'hôtels, dont deux bénéficient de 4 étoiles offrent une capacité d'hébergement d'environ 730 chambres.

Le camping municipal (3 étoiles) propose 150 emplacements, la maison familiale "Château de Hell" et le "Domaine Saint-Jacques ont une capacité d'accueil global de plus de 600 personnes. Le village vacances "Les Géraniums" complète ce dispositif.



Il convient également de noter l'accueil en location meublée et en gîte.

Obernai dispose également d'un office de tourisme et de 43 points de restaurations dont deux étoilés au Guide Michelin 2005.

### 3.5.4. Industrie et l'artisanat

Les secteurs de l'industrie et de l'artisanat représentaient 4 577 emplois en 1999, soit 59 % des emplois à Obernai. Ils sont marqués par la taille et le renom de certaines des entreprises industrielles et par le dynamisme du tissu artisanal. 8 entreprises de plus de 100 salariés offrent plus de 3 800 emplois, soit une très large part de l'emploi salarié.

L'essentiel de ce tissu économique est regroupé dans une zone industrielle située à l'Est de l'agglomération et dans deux zones d'activités localisés aux entrées Nord et Sud. Leur fort taux de remplissage, la pérennité de ces activités, y compris commerciales, le dynamisme économique de la cité, comme le rang de ville moyenne d'Obernai sont autant de (bonnes) raisons qui font que le PLU devra développer une offre foncière nouvelle et importante.

#### Commune d'Obernai - Répartition des entreprises artisanales par type d'activité - mai 2005 -

Type d'activité	Nbre d'établissements	Type d'activité	Nbre d'établissements
<b>ALIMENTATION (18 entreprises)</b>		<b>PRODUCTION (33 entreprises)</b>	
Boucherie charcuterie traiteur	3	Travail des métaux	9
Boulangerie pâtisserie	9	Textile cuir habillement	5
Pâtisserie confiserie glacerie	3	Fabrication de meubles	3
Divers alimentation	3	Autres activités du bois	1
<b>SERVICES (59 entreprises)</b>		Mat. de construc. céramique verre	3
Transport taxi ambulance	6	Papier imprimerie arts graphiques	3
Réparation cycles et motocycles	2	Bijouterie orfèvrerie joaillerie	3
Réparation véhicules auto.	12	Autres activités de production	6
Mécanique agricole	0	<b>BATIMENT (30 entreprises)</b>	
Réparation électro. Radio-tv	2	Maçonnerie	2
Réparation de chaussures	1	Couverture plomb. chauf. sanitaire	5
Réparation montres horloges	1	Menuiserie serrurerie charpente	6
Autres activités de réparation	2	Peinture plâtrerie	8
Coiffure	12	Electricité du bâtiment	5
Pressing et retouches	4	Terrassement et divers bâtiment	4
Photographie	1		
Autres services	16		
		<b>TOTAL = 140</b>	

Source : Chiffres CMA - mai 2005

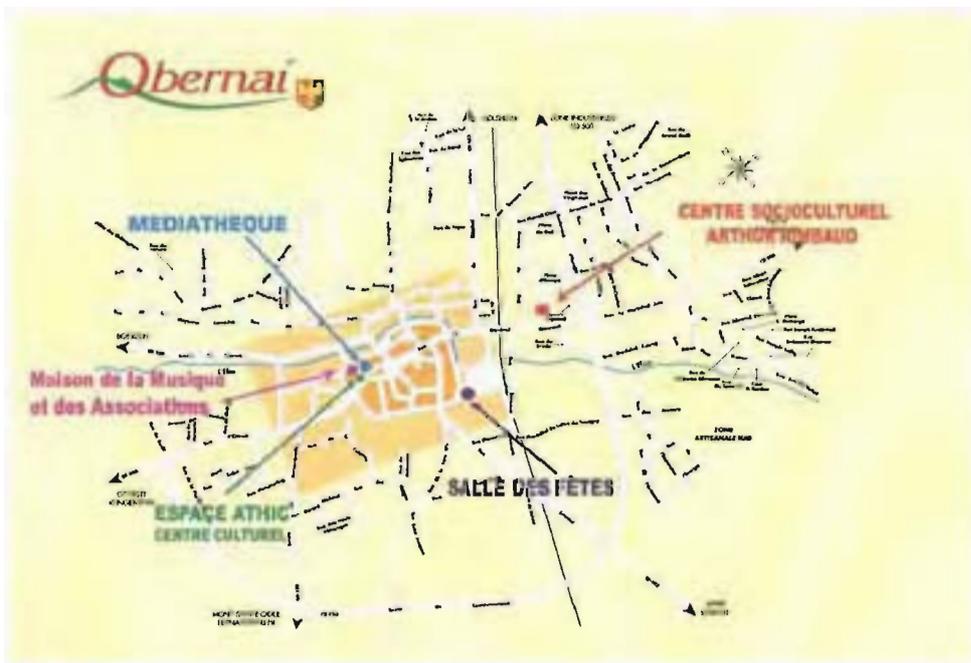
## 4. Equipements et services

Précisons d'emblée que la ville offre aux acteurs socio-économiques et à sa population un très bon niveau d'équipements dans tous les domaines, tant en équipements de proximité que d'équipements structurants (ceux qui servent à un territoire plus large). Ces équipements sont de surcroît bien répartis géographiquement dans l'agglomération, ce qui est un véritable atout et un gage de mixité urbaine réussie.

### 4.1. Equipements culturels

En plus d'un patrimoine culturel remarquable, souvent classé ou inscrit, la ville s'est dotée d'équipements culturels à la hauteur de sa vitalité associative (près de 100 associations) :

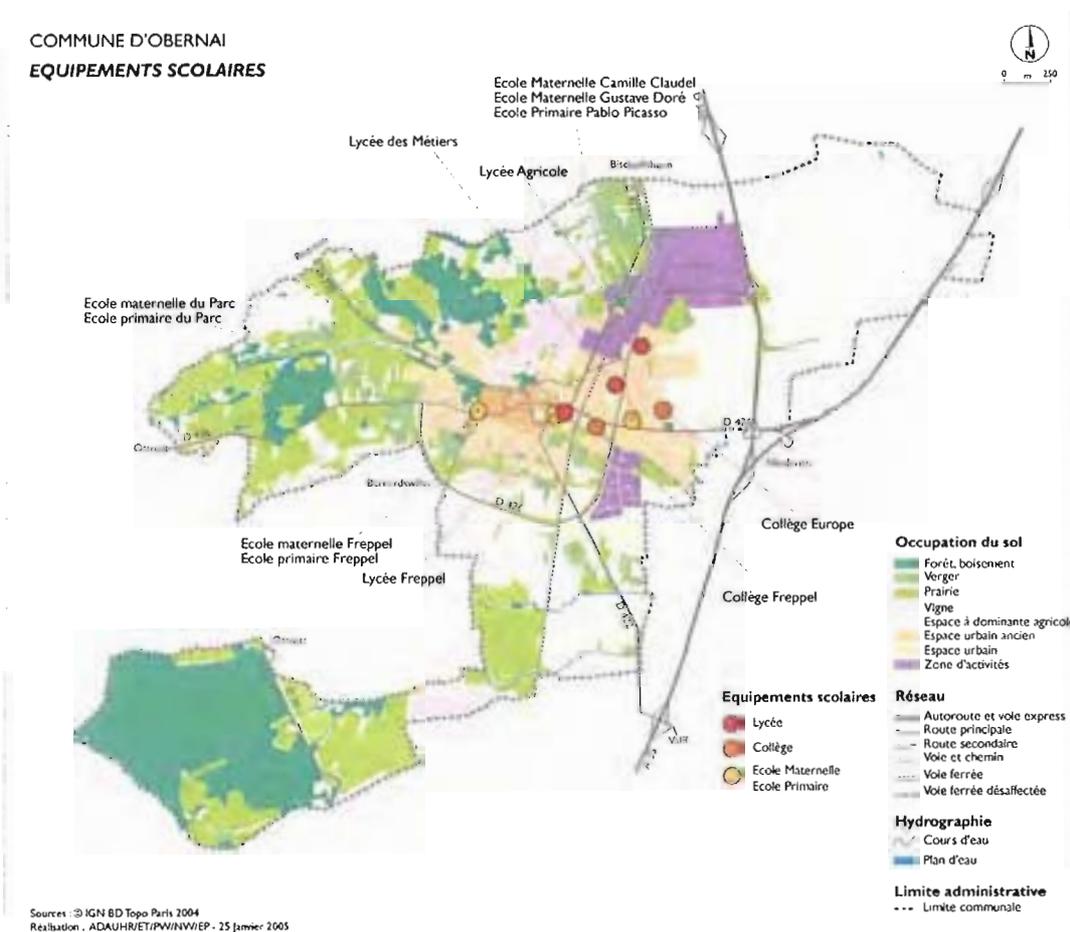
- l'espace Athic,
- la médiathèque,
- la maison de la musique, de la danse et des associations,
- le centre Arthur Rimbaud,
- la salle des fêtes,
- etc.



## 4.2. Equipements éducatifs et de formation

4 200 élèves sont répartis dans les structures suivantes :

- 4 écoles maternelles (Claudel, Doré, Freppel, Parc),
- 3 écoles élémentaires (Picasso, Freppel, Parc),
- 2 collèges (Europe et Freppel),
- 1 lycée d'enseignement général (Freppel),
- 1 lycée des métiers (Paul Emile Victor),
- 1 lycée d'enseignement agricole,
- 2 centres de formation des apprentis (lycée des métiers et lycée agricole).

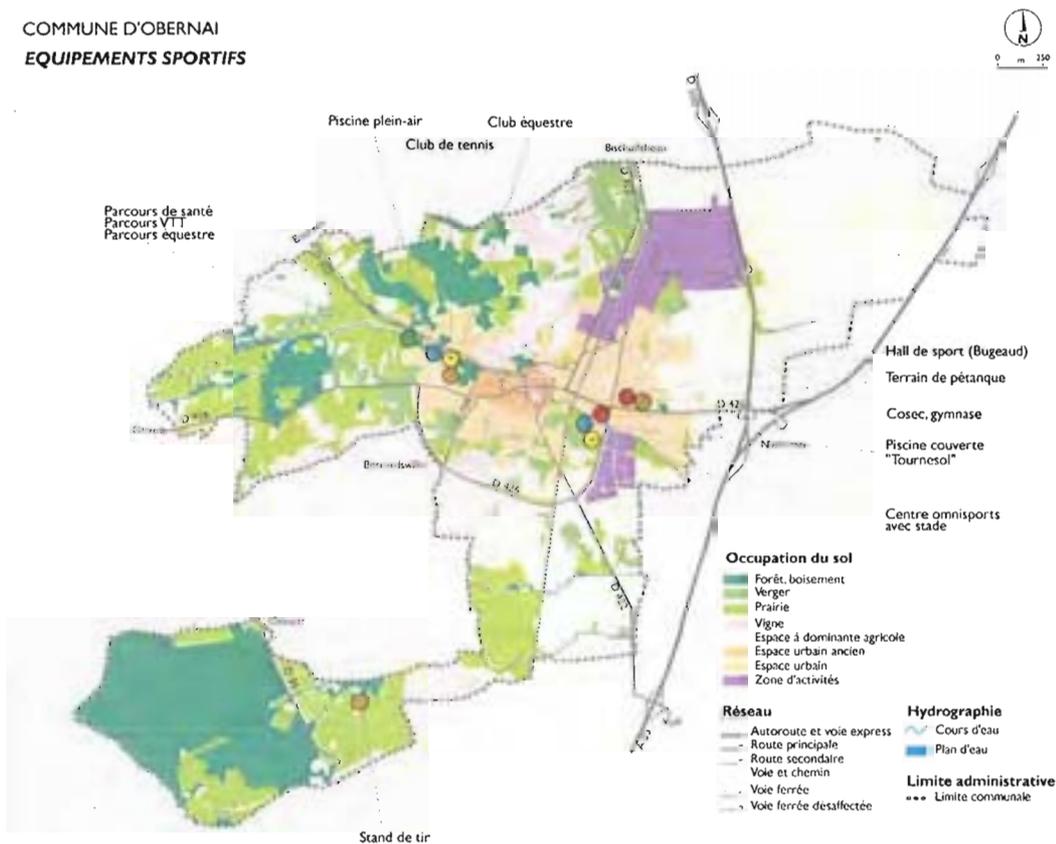


### 4.3. Equipements sportifs

La ville dispose également d'équipements sportifs et de loisirs tels que :

- 2 gymnases,
- des salles spécialisées,
- une piscine de plein-air et une piscine couverte,
- 10 courts de tennis (dont 3 courts couverts),
- un centre équestre,
- un stade omnisports,
- trois terrains de football,
- une piste d'athlétisme (8 couloirs),
- des circuits sportifs,
- des sentiers de randonnées.

COMMUNE D'OBERNAI  
EQUIPEMENTS SPORTIFS



Sources : IGN BD Topo Paris 2004  
Réalisation : ADAUHR/ET/PW/NW/EP - 25 Janvier 2005

Ces équipements permettent de répondre aux besoins des 36 associations sportives que compte Obernai.

#### 4.4. Equipements de santé

Un hôpital non spécialisé et une maison de retraite sont implantés dans la ville.  
En outre, elle compte :

- 18 médecins généralistes et 35 médecins spécialistes,
- 13 dentistes et orthodontistes,
- 9 masseurs kinésithérapeutes,
- 4 orthophonistes,
- 2 psychologues,
- 2 cabinets d'infirmières (soins à domicile),
- 1 sage-femme,
- 4 pédicures-podologues,
- 2 laboratoires de biologie médicale,
- 4 pharmacies,
- 1 rhumatologue,
- 3 ambulances-taxi.

Un centre de cardio-prévention est également implanté dans la ville, ainsi qu'un centre médico-psychologique pour les enfants et un centre médico-social.

#### 4.5. Equipements et services à la population

Outre les équipements médicaux déjà évoqués, la commune compte une crèche municipale et une halte-garderie ainsi qu'un foyer-résidence pour personnes âgées. Les principaux services à la population sont les quatre services d'aide à domicile, le relais assistances maternelles et le square pour les petits.

Il convient de noter également la présence des équipements suivants :

- un centre d'intervention principal des pompiers,
- une gendarmerie,
- un poste de police municipale.
- une gare,
- un réseau de transport public urbain Pass'O

